

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné,
Agissant en qualité de père, mère⁽¹⁾,
Demeurant :
.....
Téléphone : / / / /
..... / / / /
..... / / / /

ENFANT
NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : / /
LIEU DE NAISSANCE :

Adresse Mail : @
(si vous souhaitez recevoir les factures par mail)

Déclare autoriser mon fils, ma fille ⁽¹⁾ :

A participer à toutes les activités physiques ou culturelles organisées par la Maison des Jeunes et de la Culture de Mazamet, sur le lieu d'accueil, et en dehors de la structure : sortie, camps, randonnées, ...

A partir seul de la M.J.C. après l'activité : OUI NON

Renseignements complémentaires :

Nom et prénom du père :
Nom de l'employeur : Téléphone : / / /

Nom et prénom de la mère :
Nom de l'employeur : Téléphone : / / /

Si vous êtes non imposable, merci de nous fournir avis de non-imposition afin de bénéficier du tarif réduit.

Certificat médical :

Fournir un certificat médical d'aucune contre indication apparente à la pratique d'activités sportives et aucun signe cliniquement décelable d'affectation contagieuse.

Fait à Mazamet,
Le

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

Signature
Précédée de la mention « Lu et Approuvé »

REGLEMENT INTERIEUR

De la M.J.C.

Au titre de l'article 17 des statuts de l'Association M.J.C. Mazamet

Etre adhérent de la Maison des Jeunes de la Culture de Mazamet, c'est accepter de :

Respecter toutes les personnes :

- Etre polis et aimables en toute occasion,
- Aucun propos racistes, insultes, bagarre, agressions physiques ou verbales ne seront tolérés sur la structure,
- Tenir compte des règles de vie mises en place au sein de la M.J.C. de Mazamet.

Respecter les lieux :

- Pas de dégradations des lieux ou du matériel en animation ou sur le centre,
- Laisser les lieux propres et rangés,
- Interdiction de fumer dans l'enceinte de la M.J.C.

Respecter les règles d'utilisation :

- Pas d'utilisation du matériel ou des salles sans autorisation d'un animateur
- Respect des horaires d'ouverture et de fermeture
- Interdiction d'introduire des instruments dangereux pouvant blesser les personnes ou détériorer les locaux,
- Aucune substance illicite dans l'enceinte de la M.J.C.

*Ce règlement est approuvé par chaque membre de l'association
Et signé dès son adhésion.*

**SIGNATURE
DU DIRECTEUR**



**SIGNATURE ⁽¹⁾
DES PARENTS**

**SIGNATURE ⁽¹⁾
DE L'ENFANT**

(1) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE
REPRESENTATION PHOTOGRAPHIQUE POUR UNE
PERSONNE MINEUR



Je soussigné :

Autorise *N'autorise pas*

La M.J.C. de Mazamet à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tous moyens techniques les photographies de mon enfant réalisées dans le cadre des activités de la M.J.C.

Les photographies pourront être utilisées par la M.J.C. dans divers domaines (plaquette de communication, affichage et exposition, copie à destination des parents, habillage de notre site internet).

Il est entendu que la M.J.C. s'interdit expressément une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée de votre enfant.